



Droit de l' employeur abusif ???

Par **Maud technicienne en esf**, le **01/07/2011 à 10:35**

Bonjour,

Mon ami travaille en tant que chef-cuisinier, à l'hôtel Campanile. Cependant, ce matin, il a eu un retard de 30 min. L'employeur est venu sonner à mon domicile à 10 h en me demandant de chercher mon ami et de lui dire d'aller travailler.

A-t-il le droit de venir jusqu'à MON domicile pour venir chercher son employé ?

Par **pat76**, le **02/07/2011 à 17:06**

Bonjour

Votre ami habite chez vous? Son employeur s'est inquiété de ne pas le voir et est venu le chercher.

Vous auriez préféré que votre ami ne travaille pas? Si dans son contrat, votre ami a indiqué votre domicile comme adresse, il est logique que son employeur soit venu chez vous.